

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Le traitement du contrôleur de la Compagnie des jeunes Canadiens a été fixé par décret, le 19 décembre 1969, à \$250 par journée consacrée aux affaires de la Compagnie.

LES PRIMES AU MÉRITE AU MINISTÈRE
DES POSTES

[Traduction]

Question n° 993—**M. MacDonald:**

Le ministère des Postes a-t-il institué récemment une décoration au mérite et, si oui, a) quand a-t-elle été instituée, b) en vertu de quels critères est-elle décernée, c) qui l'a reçue à ce jour, d) quel a été le coût de ce programme, e) quel en est l'objet?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): a) Le ministère des Postes participe au Programme de primes au mérite de la Fonction publique du Canada que le Conseil du Trésor a mis en œuvre en 1964. b) La prime est destinée à récompenser un employé ou un groupe d'employés pour une contribution exceptionnelle ou pour des propositions significatives et originales faites sur une certaine période de temps. c) Jusqu'à ce jour, le ministère a présenté des primes au mérite à MM. F. Mills, J. Frey, E. Parama et P. Hitchinson. Les primes s'élèvent à \$4,000. d) C'est le ministère qui défraie la recommandation des primes et ces dernières sont versées à même les crédits de la Commission de la fonction publique. e) Accroître le rendement et l'efficacité du ministère des Postes.

*LA TÉLÉVISION DES MATCHES DE HOCKEY—
AU FORUM DE MONTRÉAL

Question n° 999—**M. McCleave:**

Au sujet des émissions télévisées des matches de la Ligue nationale de hockey qui se disputent au Forum de Montréal, est-ce la Société Radio-Canada qui décide de diriger les caméras sur telle ou telle personne, en dehors des membres des équipes en présence et, sinon, qui en est chargé?

L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, la société Radio-Canada informe le secrétaire d'État que c'est le réalisateur qui choisit et qui commande toutes les images qui vont en ondes durant le déroulement du match.

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE FÉDÉRALE
À LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES
POLYVALENTES

Question n° 1008—**M. Godin:**

Quelle sera la participation financière du gouvernement fédéral pour la construction des écoles secondaires polyvalentes suivantes: a) Giffard, b) Lévis, c) Sainte-Anne-des-Monts, d) Sainte-Foy, e) Valleyfield?

[M. Rose.]

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le gouvernement fédéral a accepté de participer financièrement à la construction et à l'équipement d'écoles secondaires de formation professionnelle à Giffard, Lévis, Sainte-Foy et Valleyfield pour un montant global de \$3,847,566.20.

Des demandes sont parvenues récemment concernant une aide financière pour de nouveaux collègues d'enseignement général et professionnel à Sainte-Anne-des-Monts, Giffard et Sainte-Foy, mais elles n'ont pas encore été approuvées.

LA PUISSANCE DES MOTEURS D'AUTOMOBILES
ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Question n° 1017—**M. Robinson:**

Le gouvernement fédéral prendra-t-il des mesures pour faire réduire, pour des raisons de sécurité, le rapport entre le nombre maximum de chevaux d'une part, et le poids de l'automobile et le taux d'accélération de celle-ci d'autre part, à un niveau raisonnable et libre de tout risque pour tous les véhicules à moteur et surtout pour les voitures de sport?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Le rapport entre la puissance massique minimum et maximum des véhicules à moteur et la sécurité fait l'objet d'une étude. Une puissance massique raisonnablement élevée semble nécessaire pour permettre les reprises essentielles dans les dépassements et pour éviter les collisions. Il se peut que la puissance massique excessive présente d'autre part des caractéristiques peu souhaitables.

LE SYSTÈME D'ATTERISSAGE AUX INSTRUMENTS
À L'AÉRODROME DE DEER LAKE

Question n° 1029—**M. Marshall:**

L'aéroport de Deer Lake doit-il être pourvu de système d'atterrissage aux instruments et, si oui, quand l'installation sera-t-elle complète?

M. Gérard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Un système d'atterrissage aux instruments doit être installé plus tard à l'aéroport de Deer Lake, mais la date de l'installation dépendra de la disponibilité des fonds.

LE COÛT DE LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE
DU VATICAN

Question n° 1040—**M. Nystrom:**

1. Combien prévoit-on que coûtera en 1970 au Canada la reconnaissance du Vatican sur le plan diplomatique?

2. Quel est l'état détaillé des dépenses et des recettes prévues?